

Retours sur le conseil de gestion du 19 octobre 2017

Le 19 octobre 2017 à Sainte Marie la Mer, le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOLY. Etaient à l'ordre du jour :

- Désignation des lauréats de l'appel à projets 2017 du Parc
- Avis sur le projet de réaménagement du port de Banyuls-sur-Mer
- Présentation du service Opérations du Parc



Crédit : X. Rozec / Agence française pour la biodiversité

Lauréats de l'appel à projet 2017 du Parc

Les dix meilleures candidatures de l'appel à projets 2017 du Parc naturel marin du golfe du Lion ont été désignées « Lauréats » par le conseil de gestion.

Le Parc naturel marin du golfe du Lion a ouvert, en juillet dernier, un appel à projet pour soutenir financièrement des actions mises en œuvre entre 2017 et 2018 sous le thème « innovation ». Trois thématiques avaient été retenues par les membres du conseil de gestion :

- valorisation et transmission des savoirs et pratiques maritimes d'intérêts culturels et historiques ;
- développement de la compatibilité environnementale des activités nautiques et portuaires ;
- développement de démarches éducatives et de sensibilisation à la connaissance et à la protection des espèces, habitats et écosystèmes marins.

Vingt deux candidatures ont été transmises au Parc. Dix projets ont été désignés lauréats en fonction de leur qualité et de leur intérêt au profit du territoire et de l'atteinte des objectifs du Parc, pour un montant total de subvention de 162 000 euros.



Crédit : L. Urios

Quatre projets lauréats sont associés au patrimoine culturel :

- **l'Association « ASPEPO : Sauvegarde du Patrimoine des Epaves des Pyrénées-Orientales »** propose la réalisation de plusieurs actions pour mettre en lumière l'histoire des épaves du territoire : publication d'un livre, interventions dans des lycées et à l'université, réalisation d'une exposition et d'un film ;
- **l'Association « Vela i Vent »** propose d'installer un moteur électrique sur une barque catalane, permettant ainsi la réalisation de sorties pédagogiques sur un bateau traditionnel, le renforcement du lien entre tradition et modernité et la réduction des impacts environnementaux ;
- **l'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-mer** propose la valorisation de l'histoire de l'exploration scientifique et technique des fonds marins depuis 1882, date de création du laboratoire Arago, au travers la mise en œuvre d'un dispositif complet d'exposition comprenant des photos, des films et des hologrammes ;
- **l'Association « BARCAREMS I VELAS »** propose la transformation d'un llagut (barque catalane) à rame en un llagut à rame et à voile - à l'image de celles qui naviguaient autrefois - pour la transmission des techniques de navigation à la voile latine au grand public et aux jeunes de 15 ans et plus.



Crédit : M. Dumontier / Agence française pour la biodiversité

Quatre projets lauréats sont associés à la sensibilisation et à l'éducation :

- **l'Association EcoOcéan Institut** propose la réalisation et la diffusion d'un jeu et d'un livret pédagogique à destination du grand public pour la découverte des cétacés de Méditerranée ;
- **l'Association LABELBLEU** propose la mise en place de séances de sensibilisation d'élèves de CM2 et de collégiens autour de la problématique du plastique ;
- **le Biodiversarium** propose la création d'un kit pédagogique sécurisé et transportable pour informer le grand public et les scolaires ; ce kit comprendra entre autre des aquariums, des loupes binoculaires et des microscopes ;
- **la société MAREPOLIS** propose la mise en place d'ateliers pédagogiques et de jeux multimédia pour la connaissance des espèces, des habitats et des écosystèmes marins du Parc.



Crédit : M. Bricchet / Agence française pour la biodiversité

Deux projets lauréats sont associés aux activités nautiques et portuaires :

- **le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales** propose l'équipement du port de Port-Vendres d'une station de lavage à flot pour le carénage de bateaux. Cet équipement, fonctionnant à l'eau de mer, permettra à terme la suppression de l'utilisation des peintures antifouling ;
- **le Port de Leucate** propose la mise en place d'étapes de la certification AFNOR dont la lutte contre les pollutions accidentelles et chroniques, et la réalisation du diagnostic environnemental pour contribuer à l'obtention de la certification AFNOR « Ports Propres ».

Avis sur le projet de réaménagement du port de Banyuls-sur-Mer

Le projet de réaménagement de l'espace portuaire de Banyuls-sur-Mer, porté par la commune, vise la mise en sécurité des bateaux et un meilleur accueil des usagers du port. Le travail mené par le porteur de projet et le bureau d'étude, ainsi que l'accompagnement demandé au Parc naturel marin et aux services de l'Etat, en fait un dossier exemplaire en termes de prise en compte des enjeux associés à la préservation de la biodiversité marine dans un projet d'aménagement portuaire.

Dans sa configuration actuelle, le port de Banyuls-sur-Mer laisse une partie des houles du large pénétrer le bassin de plaisance et ce, particulièrement en période hivernale lors des tempêtes et des forts coups de vent. Afin d'assurer une remise en état des quais et de l'ensemble des pontons et d'assurer la sécurité des bateaux amarrés tout au long de l'année, la commune de Banyuls-sur-Mer a développé un projet d'aménagement de son espace portuaire. Ces travaux, qui s'étaleront sur plus de deux ans, auront un coût de plus de millions d'euros.

Le dossier proposé par la commune de Banyuls-sur-Mer a été conduit avec un objectif initial de prise en compte de la biodiversité marine, en incluant une démarche d'écoconception très aboutie. Ce projet a ainsi pris en compte, dès le départ, la doctrine de l'Etat Eviter-Réduire-Compenser (ERC), notamment en évitant une emprise des travaux sur les herbiers de Posidonie, en réduisant l'impact sur la faune par l'arrêt des travaux lors de la fréquentation du secteur par les cétacés et en prévoyant l'installation de nurseries artificielles.

Avis du conseil de gestion

A l'examen de l'ensemble des éléments constituant le dossier et notamment les engagements mentionnés dans le cadre de la doctrine de l'Etat ERC - Eviter-Réduire-Compenser - le conseil de gestion a émis un avis favorable simple sans réserve ni recommandation et a salué l'exemplarité environnementale du dossier présenté.

Une année 2017 marquée par la mise en place du service Opérations



Crédit : A. Gigou / Agence française pour la biodiversité

Créé par décret en 2011, le Parc naturel marin entre dans sa 6^{ième} année. Cette première tranche de vie a permis la rédaction du plan gestion du Parc qui en précise les grandes orientations pour 15 ans. La mise en place de projets visant l'acquisition de connaissances sur le territoire du Parc a également débuté.

L'année 2017 est un tournant de la vie du Parc, avec l'installation d'une équipe pérenne et stabilisée d'agents de terrain dans le service Opérations.

Véritable « œil du Parc » sur le terrain, ce service est doté de locaux techniques sur le port d'Argelès-sur-Mer, de deux semi-rigides et de plusieurs véhicules. Les huit agents permanents qui le composent viennent de différents établissements publics et possèdent des compétences variées et complémentaires. Ils mènent depuis cet été des actions de sensibilisation auprès des usagers de la mer – sur la pollution, l'ancrage, la protection de l'environnement marin, la réglementation de la pêche récréative, la gestion des bouées sur les sites de plongées. Cette équipe mène également des actions d'acquisition de connaissance sur le terrain et développera progressivement des actions de surveillance et de contrôle.

Des photographies sont à votre disposition à partir du lien suivant :

<http://mediatheque.aires-marines.fr/identification?token=1-NEW20QS3QHP8X1465>

Ces fichiers seront disponibles jusqu'au **5 novembre 2017**.

Si le lien ne fonctionne pas, rendez vous à l'adresse suivante :

<http://mediatheque.aires-marines.fr/identification> et utilisez le code suivant : **1-NEW20QS3QHP8X1465**



Crédit : X. Rozec / Agence française pour la biodiversité



Crédit : M. Morineaux / Agence française pour la biodiversité



Crédit : L. Urios



Crédit : M. Bricet / Agence française pour la biodiversité



Crédit : A. Gigou / Agence française pour la biodiversité



Crédit : M. Dumontier / Agence française pour la biodiversité

La mention du crédit est obligatoire. Merci de le faire figurer si vous publiez ces photos.

Ces photographies vous sont transmises dans le cadre de tout article relatif au conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion le 19 octobre 2017. Toute nouvelle utilisation devra faire l'objet d'une demande auprès de l'Agence française pour la biodiversité.

Pour en savoir plus sur le Parc naturel marin du golfe du Lion :

Le site Web : www.parc-marin-golfe-lion.fr

Le dépliant du Parc : www.parc-marin-golfe-lion.fr/images/doc_link/2016/depliant_gdl_bd.pdf

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées, dont dépend le Parc naturel marin du golfe du Lion, regroupe ses compétences avec l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France. Ensemble, ils forment l'Agence française pour la biodiversité.

www.parc-marin-golfe-lion.fr - www.afbiodiversite.fr